

Photos et articles de Ginette Donzel, correspondante pour le Dauphiné Libéré

Alexandra et Émilie, les secrétaires. Le Maire et les conseillers.



Une partie de l'assistance

Vendredi, les Planaisots ont répondu nombreux à l'invitation du conseil municipal pour la cérémonie des vœux. Le maire, Jean Paul Ratel après avoir demandé une minute de silence en hommage aux victimes des jours demiers a fait une rétrospective de l'année écoulée. Janvier 2014 a vu le départ en retraite d'Annie et l'arrivée d'Alexandra au poste de secrétaire de mairie. Deux achats importants ont été réalisés, l'ancienne porchene auprès de l'AREA et une parcelle de bois enclavée entre deux terrains communaux. Des coupes de bois ont été organisées sur une parcelle communale aux « îles » permettant de distribuer par tirage au sort dix lots. Côté travaux, le système des cloches de l'église défectueux et irréparable a été remplacé. Le bâtiment de la mairie a fait l'objet d'une étude de réhabilitation, les plans sont finalisés et une subvention du conseil général vient d'être attribuée. Une action de récupération des concessions du cimetière a été lancée, elle s'étalera sur 3 ans et

permettra de récupérer quelques emplacements en état d'abandon. Une procédure pour l'élaboration d'un Pian Local D'urbanisme a débuté avec le cabinet BDa de Chambéry et les urbanistes de Métropole Savoie. La mairle s'est dotée d'un nouveau logiciel de gestion et d'un site internet moderne et convivial permettant d'avoir

en temps réel les informations pratiques et de suivre la vie du village. L'adresse de connexion ne change pas : www.planaise.fr.

Concernant l'état civil, la commune déplore la disparition de Marie-Louise Christin. Par ailleurs cinq mariages ont été célèbrés, et huit bébés sont venus au monde.

Ginette DONZEL

## Les projets pour la commune en 2015

Après la rétrospective des événements 2014 lors de la cérémonie des voeux, (lire di-contre) le maire, Jean Paul Ratel, a fait le point sur les travaux prévus au cours de cette année 2015.

Dès ce début d'année les travaux de réhabilitation de la mairie vont commencer avec la création de deux logements locatifs. Ces travaux vont nécessiter le déplacement du secrétariat de mairie dans la salle communale le Préau.

Les deux salles ne seront plus disponibles pour la location ou pour les réunions de rencontre d'association jusqu'à l'automne. Une solution va être proposée aux associations du village pour les accueillir lors de leurs rencontres. Le bâtiment de la porcherie nouvellement acquit par la commune va faire l'objet de consultations d'entreprises pour son aménagement.

Une mise à jour de l'archivage des documents officiels va être sous-traitée. Afin de proposer de nouveaux circuits de promenades pédestres, les chemins communaux vont faire l'objet d'une réhabilitation et d'une signalisation Deux réunions publiques ont programmées pour informer les Planaisots sur l'avancée du PEU. Après concertation avec les habitants des divers hameaux, la dénomination et la numérotation des voiries seront finalisés durant le premier semestre 2015.

La commission des travaux va étudier les dépenses à engager pour réhabiliter et mettre aux normes actuelles l'ancien presbytère de façon à pouvoir le refouer.